

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, **le vendredi 08 Octobre** le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'HOSTENS, Gironde, à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DARTAILH, Maire d'HOSTENS.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

PRESENTS : 13 (Mmes Bernadette RESTOUILH - Jacqueline MALLET - Muriel VELOSO - Lucienne BOUCLY - Nicole ZAMMIT arrivée avec un retard de 2 minutes. Ms : Jean-Louis DARTAILH - Pascal BIZZARI - Julien RUIZ - Maurice MALLET - Julien HENRIOT - Pierre DURY - Serge SPEELERS - Cédric RE)

ABSENTS EXCUSES : 2

ABSENTS NON EXCUSES : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : Cédric RE

PROCURATION : 2 Mme Evelyne DODE pour Bernadette RESTOUILH et Mme Nadège SOUBIRAN pour Cédric RE.

OBJET : DELIBERATION CONCERNANT LA REACTUALISATION DU PRIX DES REPAS DE LA CANTINE D'HOSTENS

Monsieur le Maire propose, à compter du 01/11/2021 de réactualiser les prix du repas de cantine d'Hostens comme suit :

Tarif maternelle : **2.10 €** au lieu de 2.09 €

Tarif primaire : **2.30 €** au lieu de 2.28 €

Tarif instituteur : **4 €** au lieu de 3.99 €

Tarif agents communaux : **2.70 €** au lieu de 2.67 €

Tarifs hors commune : pour la maternelle **3.35 €** au lieu de 3.33 €, pour la primaire **3.55 €** au lieu de 3.54 €

Le Conseil Municipal donne son avis et charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches administratives nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- **APPROUVE** la mise en application de ces tarifs

POUR : **13 + 2** à l'**UNANIMITE**

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **0**

Pour extrait certifié conforme,
Hostens, le 14 octobre 2021

Le Maire,

Jean-Louis DARTIALH

